



### ADDENDA # 3

**Date:** 5 Juin 2017

**Projet:** 'Clés en mains' Projet serres St-Augustin

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

#### ANNEXE E : Spécifications Techniques et Plans

##### 6. Section 1.8 Portes

**AJOUTER :**

-Les quatre (4) portes de garage du projet seront équipées des loquets manuels intérieurs.

-Les six (6) portes d'homme seront équipées de serrures selon la fonction des portes. L'entrepreneur aura ses serrures durant le chantier. À l'acceptation provisoire, le propriétaire fera l'installation de ses propres serrures par ses spécialistes de serrurerie.

##### 7. Section 1.10 Plomberie

**AJOUTER :**

Prévoir pour le service d'eau aux serres des systèmes anti-retour (dispositif anti-refoulement DAr) pour protéger l'eau d'alimentation du site. Les critères suivants devront faire partie de la conception et de la construction de ce système :

- Selon la norme CAN/CSA-B64.10 et CAN/CSA-B64.10.1
- Installation entre 750 mm et 1500 mm du plancher pour faciliter l'entretien
- Identification du dispositif anti-refoulement (DAr) sera selon le système de numérotation du propriétaire.
- L'entrepreneur fera inspecter et approuver le dispositif anti-refoulement (DAr) selon la norme CAN/CSA-B64.10.1 par un vérificateur agréé par les pouvoirs de réglementation. Remettre le rapport d'inspection au propriétaire.
- Prévoir une dérivation du DAr avec les robinets appropriés
- Prévoir des raccords avec valve avant et après le DAr pour un DAr portatif
- Prévoir un tamis pour protéger le DAr
- Le DAr sera pour risque élevé, de type double clapets à pression réduite avec sortie au drain.
- Le DAr sera de modèle Wilkins # 375 de 25 mm, ou équivalent approuvé

---

**Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.**